

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 14 novembre 2025

Garantir les loyers impayés : une piste de travail pour compléter le dispositif en faveur du logement

Au lendemain du vote à une très large majorité du règlement de régulation des meublés de tourisme : texte marquant et structurant pour libérer du logement à l'année, les réflexions se poursuivent pour aller plus loin dans la lutte contre la pénurie.

Lors du Conseil communautaire de ce jeudi 13 novembre, **Thibaut Guiraud**, maire de La Rochelle et conseiller communautaire délégué, a appelé l'Agglomération à ouvrir un chantier de travail dédié à la sécurisation des propriétaires, notamment autour de la garantie contre les loyers impayés.

Un enjeu clé : encourager les propriétaires à mettre leurs biens en location à l'année

Alors que l'offre locative se contracte et que la crainte des propriétaires demeure forte (71 % redoutent des retards de paiement, 77 % des dégradations), Thibaut Guiraud a souligné la nécessité d'explorer de nouvelles pistes pour encourager la remise de logements sur le marché à l'année.

Il a demandé à ce que l'Agglomération se saisisse du sujet, en lien avec les acteurs du logement, pour :

- mieux faire connaître et renforcer les garanties existantes (comme Visale),
- développer des formes d'intermédiation locative adaptées au territoire,
- réfléchir à des dispositifs d'accompagnement ou de soutien aux propriétaires.

Développer un dispositif local complet

L'objectif est de compléter les actions déjà menées (rénovation via le Projet d'Intérêt Général PIG, régulation des meublés de tourisme) par un dispositif local renforcé, inspiré du plan « Louer à l'année ».

Parmi les pistes à l'étude :

- un accompagnement structuré des propriétaires,
- le soutien aux acteurs de l'intermédiation locative,
- des incitations financières pour encourager la location à l'année,
- un dispositif adapté aux besoins du territoire, notamment pour les étudiants.

Un **Appel à Manifestation d'Intérêt** (AMI) pourrait être lancé pour identifier l'opérateur en charge de ce futur dispositif.

Une concertation sera menée prochainement avec les acteurs du secteur.

*« Le logement doit redevenir accessible et disponible. Si nous voulons remettre des logements sur le marché, nous devons avant tout encourager et sécuriser les propriétaires. »
Thibaut Guiraud, maire de La Rochelle*

Visionner l'intervention :

Intervention complète de Thibaut Guiraud disponible en ligne. A écouter à partir de la 59^e minutes en cliquant sur le lien ci-après :

<https://www.youtube.com/live/WbwmCR3B1OM?si=ueXYH8jLPebv92pE>

Bureau presse / Responsable des relations médias
Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr